

TROUBLES DES APPRENTISSAGES

Quels indices prendre en compte pour un repérage étayé ?

Observer les jeunes enfants dans leur comportement, dans leurs apprentissages, à l'aide de critères précis et pertinents est une pratique qui fait partie intégrante du rôle de l'enseignant.

C'est aussi et surtout un moyen de « mettre le doigt » sur les **difficultés associées** de certains enfants qui vont devoir être observées de manière plus fine et très suivie. **La persistance et la fréquence de ces difficultés** sera un indicateur précieux.

Le repérage d'un certain nombre de troubles permet de pouvoir présumer une **éventuelle** dyslexie qui, elle, sera identifiée vraiment au CE2.

Forts de ces observations, les enseignants, en concertation, seront alors en mesure d'agir à plusieurs niveaux :

- Dans les activités de classe ils pourront travailler de manière différenciée de façon à renforcer certains apprentissages, à apporter des aides particulières pour les quelques enfants présentant les difficultés observées.
- Ils pourront étayer une demande d'intervention du réseau d'aide et du médecin scolaire pour ces enfants
- Ils pourront insister auprès des parents pour que ceux-ci agissent de leur côté.

Vous trouverez, pages suivantes :

- **Un document d'aide au repérage des troubles des apprentissages**

Il va de la moyenne section au CM2, élaboré par Le Docteur Lepaul, médecin scolaire chargé de mission pour la dyslexie et l'équipe des conseillers pédagogiques de la Savoie.

- **Un document élaboré par le « laboratoire Cogni-Sciences et Apprentissages » de l'IUFM**

Il propose des adaptations pédagogiques intéressantes pour les enfants dyslexiques.

**TROUBLES DES APPRENTISSAGES
DOCUMENT D'AIDE AU REPÉRAGE D'ÉLÈVES
QUI DOIVENT FAIRE L'OBJET D'EXAMENS COMPLÉMENTAIRES.**

IMPORTANT :

Les troubles de dyslexie relèvent de trois spécialistes : le médecin, l'orthophoniste, le psychologue.

Le diagnostic est obligatoirement établi par ces trois spécialistes (diagnostic pluridisciplinaire)

Il ne peut être établi par l'enseignant.

Lorsqu'un élève manifeste **plusieurs troubles associés**, le rôle de l'enseignant est :

- d'**observer** et d'**évaluer** plus finement les élèves qui présentent des difficultés,
- d'**informer** les familles,
- d'**alerter** le médecin des PMI ou le médecin scolaire et le RASED.

POUR LES ÉLÈVES DE 4 ANS

MS

Dans la genèse des troubles dyslexiques, les troubles du langage oral tiennent une place très importante et demandent toute l'attention des enseignants en maternelle.

REPERES	MODE D'ÉVALUATION (à compléter)	OUTILS (à compléter)
<p>LANGAGE ORAL :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Difficulté à exécuter une consigne simple. - Difficulté à produire une phrase de 4 mots avec un verbe. - Confusion des sons. - Difficulté à identifier une rime. <p>MEMOIRE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Difficulté à mémoriser une comptine. <p>ESPACE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Confusion entre dessus / dessous, haut / bas, devant / derrière. <p>TEMPS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Confusion entre avant / après. <p>MATHEMATIQUES :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Difficulté à sérier du plus petit au plus grand. <p>MOTRICITE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Difficulté pour s'habiller. - Mauvaise tenue des pinceaux et crayons. 	<p>Dans le cadre de la vie de la classe. (sur le vécu)</p>	<p>Document d'évaluation des spécialistes : Test Chevrié Muller</p>

POUR LES ÉLÈVES DE GS ET DE DÉBUT DE CP

Dans la genèse des troubles dyslexiques, les troubles du langage oral tiennent une place très importante et demandent toute l'attention des enseignants en maternelle et au début du CP.

REPERES	MODE D'EVALUATION (à compléter)	OUTILS (à compléter)
<p>LANGAGE ORAL :</p> <ul style="list-style-type: none"> - *Difficulté à être intelligible. - N'exécute pas une consigne simple. - Confusion entre f et v, t et d - Inversion ou substitution de lettres pour prononcer les fr, tr, cr... - Difficulté à identifier, isoler et compter les syllabes. <p>VISUEL :</p> <ul style="list-style-type: none"> - *Confusion de lettres. - Difficulté à discriminer des formes simples, à identifier des différences. <p>MEMOIRE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - *Difficulté à répéter des mots de plusieurs syllabes. - *Difficulté à mémoriser les prénoms des enfants de la classe. - Difficulté à mémoriser les consignes. - Difficulté à exécuter une consigne en différé. <p>ESPACE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Difficulté à s'orienter. <p>TEMPS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Difficulté à distinguer le matin et l'après midi. - Difficulté à suivre et à reproduire un rythme. <p>MOTRICITE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - difficulté à exécuter et coordonner des mouvements précis (découper, colorier, à s'habiller, à suivre une ligne de base) 	<p>Individuel</p>	<p>Livret évaluations GS/CP</p> <p>Grilles d'observation</p>

N.B. : * → Repères prédominants.

POUR LES ÉLÈVES DE FIN DE CP ET DE CE1

A partir de cet âge on peut commencer à suspecter une dyslexie.

REPERES	MODE D'EVALUATION (à compléter)	OUTILS (à compléter)
<p>En général, l'élève a du mal à se concentrer, il se fatigue vite, il est lent.</p> <p>LECTURE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Confusions visuelles de lettres ou d'ensembles de lettres : - P/b, q/d, au/ ou, m/n, a/o, n/u, ou/on... Confusions auditives de lettres. Ex : fache/vache. Omissions de certaines lettres ou syllabes. - Ajouts de lettres. - Difficulté à suivre la chaîne écrite, perte du fil de la lecture, saut de lignes ou de mots. - Lecture qui reste lente et laborieuse. (fin de CE1) <p>ORTHOGRAPHE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Difficulté à segmenter les phrases en mots. Ex : lenferma. - Difficulté à recopier une phrase qu'il a sous les yeux. - Inversion de lettres. - Omission de lettres. - Confusions auditives. <p>MATHEMATIQUES :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Difficulté avec les signes < >. - Difficulté à aligner les chiffres pour poser une opération. - Ecriture de chiffres à l'envers. - Ecriture de nombres à l'envers. - Difficulté à mesurer avec une règle graduée. <p>TEMPS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Difficulté à se situer dans le présent ou le futur. 	<p align="center">individuelle</p>	

***Repères prédominants.**

POUR LES ÉLÈVES DE CYCLE 3

La dyslexie peut être affirmée.

REPERES	MODES D'ÉVALUATION (à compléter)	OUTILS (à compléter)
<p>LECTURE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Difficulté à déchiffrer sans erreurs. - Omission de petits mots : à, de, par... - Tendance à inventer les fins de mots. Ex : patinage pour patinoire. - Confusions visuelles. Ex : b/d, u/v, d/b, p/p, a/o. - Confusions auditives. - Mauvaise reconnaissance des sons complexes . Ex : ail, euil, oin, ian, ein... - Substitutions de mots. - Ajouts de lettres. - Omissions de lettres. - Difficulté à lire les mots réguliers (qui se lisent comme ils s'écrivent) - Difficulté encore plus grande à lire les mots irréguliers, tendance à les régulariser. Ex : femme lu fème. - Absence de stock visuel de mots. - Lecture lente. <p>ORTHOGRAPHE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Absence d'orthographe d'usage. - Mots écrits phonétiquement. Ex : farmassi, cloune, aginda, acoiriome, pissine... - Mauvaise correspondance phonie / graphie. - Mauvaise segmentation des mots dans la phrase. <p>MATHEMATIQUES :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Difficulté avec la numération. (aspects spatiaux) - Difficultés de la pose et de la résolution des opérations. - Difficultés en géométrie. - Mais pas de difficultés logico-mathématiques. 	<p>Proposer des lectures de pseudo-mots. Ex : rikaper, tabubo.</p>	<p>Evaluation CE2</p>

Document réalisé par le Docteur Lepaul et l'équipe des conseillers pédagogiques de la Savoie.

QUELQUES RECOMMANDATIONS D'ADAPTATION PÉDAGOGIQUE POUR LES ENFANTS DYSLEXIQUES

IUFM – Laboratoire Cogni-Sciences

Un élève ordinaire va mettre 2 à 4 ans à être autonome en lecture. L'enfant dyslexique, malgré ses efforts, va mettre beaucoup plus de temps. Pendant cette période, il ne pourra pas accéder par l'écrit aux compétences et connaissances requises par l'école, il faut donc trouver une autre modalité d'acquisition (l'oral) afin qu'il n'accumule pas un retard scolaire, en plus de son retard de lecture et d'orthographe.

Tous les enfants ne présentent pas le même profil de difficultés. Il est nécessaire de faire une analyse individuelle, pour chaque enfant dyslexique. Les principales difficultés rencontrées sont notées ci-dessous :

En classe :

- Il faut expliciter à l'enfant que l'on sait qu'il a une difficulté particulière et que l'on va essayer d'en tenir compte. Ceci permet de créer un climat de confiance.
- Il faut faire accepter par l'ensemble de la classe la prise en charge particulière des enfants dyslexiques.
- L'enfant ne pouvant accéder aux apprentissages par une lecture autonome, il faut lui oraliser les consignes, les textes. Essayer le plus souvent possible de lire les énoncés à haute voix, à toute la classe.
- Ses possibilités de copie d'un texte au tableau sont médiocres (lenteur, erreurs) rendant difficile le travail à la maison. Nécessité de lui fournir une photocopie.
- Favoriser sa verbalisation et les interactions verbales.
- Prendre le temps de donner les consignes et aller souvent vers lui pour s'assurer qu'il les a comprises.
- S'il le souhaite, lui permettre de lire à mi-voix pendant les tests ou exercices silencieux.
- Pour l'apprentissage de la lecture, l'aider à segmenter et repérer les phonèmes et les autres unités sonores en utilisant les couleurs les gestes (S.Borel-Maisonny). Faire un entraînement de la conscience phonologique et de la conversion graphème-phonème (à l'oral et à l'écrit).
- Pour les règles d'orthographe et de grammaire qui lui sont difficilement accessibles, les cas particuliers et les irrégularités entraînent des confusions dans ce qu'il sait. Essayer de l'en dispenser sinon il risque de perdre ses quelques repères.

Pour les devoirs :

- L'aider à organiser son travail.
- Prévoir de fournir une feuille avec des indications précises pour le devoir à la maison.
- Pour les devoirs, il faut qu'on lui lise les consignes et leçons pour qu'ils les apprennent. Par exemple, il peut apprendre une récitation ou une leçon d'histoire par l'oralisation d'un tiers.
- Faire précéder la lecture par un tiers avant que lui-même ne lise.

Pour l'évaluation :

- L'évaluation de l'orthographe doit être dissociée de la note dans la discipline.
- Pour les dictées, afin qu'il puisse mesurer ses progrès, une modalité de notation spécifique doit être adoptée, exemple : noter sur 100 en déduisant le nombre de fautes.
- Dans chaque discipline au moins une fois par trimestre faire une évaluation individuelle à l'oral pour connaître la réalité de ses compétences et connaissances scolaires acquises.
- Pour les contrôles en classe, donner un temps supplémentaire ou multiplier la note d'un coefficient de bonification.
- Pour les rédactions, il est parfois possible de prendre son texte sous la dictée (secrétaire) car, lorsqu'il écrit, sa charge mentale est telle qu'il ne peut pas se consacrer à la réflexion sur le contenu.
- Pour l'évaluation des capacités de lecture (précision, fluence) ne jamais le faire lire à haute voix devant la classe. Si l'enseignant souhaite savoir où il en est et s'il progresse, il doit le faire en individuel en l'encourageant et en le déculpabilisant.

Pour les enfants dyslexiques, le travail scolaire nécessite des efforts intenses. Ils doivent être encouragés encore plus souvent que les autres et trouver une reconnaissance du travail effectué.

